



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

→ **Accueil**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30
(16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
02.47.62.33.33

→ **Orientation**

Information & conseil sur les formations
orientation@its-tours.com
02.47.62.33.76

→ **Admissions**

Informations & démarches d'inscriptions
secretariat.pdmis@its-tours.com
02.47.62.33.48

→ **Référents Handicap**

Accueil des personnes en situation de
handicap
referent.handicap@its-tours.com

→ **Apprentissage**

cfa CFA SMS (sanitaire médico-social)
SMS contact@acfsm.fr
Unité de formation des apprentis de
l'ITS (UFA)

→ **Validation des Acquis de l'Expérience**

vae@its-tours.com
02.47.62.84.27

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des
vidéos de professionnels pour mieux
cerner les spécificités des métiers
du secteur social. Interviewez des
professionnels.

**Allez à la rencontre des
professionnels et des publics
accompagnés !** Investissez-vous
dans des actions de bénévolat
(associations sportives, artistiques,
culturelles, humanitaires) et faites
des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions
d'information, événements
d'orientation (salons, forums), visitez
l'ITS Tours et venez nous rencontrer
lors des Journées Portes Ouvertes.

Code RNCP : 36836
Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité / Ministère de la Santé
et de la Prévention
Enregistrement de la certification : 09.09.2022.

www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS

Institut du
**Travail
Social**
TOURS - BLOIS - CHARTRES



Niveau 6
Bac +3/4

Cadre, chef de service
Certificat d'aptitude aux fonctions
d'encadrement et responsable
d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

Formation en
15 MOIS

Donnez du sens
à **votre métier**



→ EN APPRENTISSAGE

→ PAR LA V.A.E.



LERFAS
LABORATOIRE
Étude • Recherche • Formation
EN ACTION SOCIALE



LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale exerce dans le champ de l'action sociale et médico- sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif, du secteur public ou du secteur privé lucratif.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de l'inclusion sociale, de l'insertion professionnelle, de la lutte contre les exclusions, du handicap, de l'hébergement, du grand âge. L'intitulé des postes occupés par l'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être, chef de service, responsable de service éducatif ou social, cadre socio-éducatif, responsable d'unité, Responsable de pôle, ou adjoint de direction...

→ **Évolution de carrière** : Le cadre responsable d'unité ou de service peut évoluer vers des fonctions de directions dans le champ de l'intervention sociale.

→ **Poursuite d'études** : CAFDES, DEIS, Etudes universitaires

PRÉREQUIS

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L 451-1 du CASF.
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau 6.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou d'un titre de niveau 5 du RNCP et de 2 ans d'expériences professionnelle réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé par l'article L 451-1 du CASF classé au niveau 4 du RNCP et de 4 ans d'expériences professionnelle réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme : demandée par le candidat, elle sera délivrée par ENIC-NARIC.

Candidats admis de droit

Sont dispensés de l'épreuve de sélection, les candidats ayant :

- signé un contrat d'apprentissage ;
- acquis un ou plusieurs Domaines de Compétences du CAFERUIS en

application des art R 451-20 à R 451-24 du CASF dans leur rédaction antérieure au décret préalablement cité du 31 août 2022 ;

- acquis un ou plusieurs Blocs de Compétences du CAFERUIS en

application des articles D 451-20 à D 451-24 du CASF.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 15 mois.
400 heures d'enseignement théorique et 420 heures de formation pratique

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), en validant les compétences des référentiels.

Ces compétences sont organisées en blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale

BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale

BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation articule apports théoriques et conceptuels, travaux dirigés, analyses d'expériences issues des terrains professionnels ou terrains de formation pratique. A partir d'une première approche généraliste, la formation vise à accompagner le stagiaire dans la mise en œuvre de son propre parcours professionnel.

Les enseignements sont assurés par des directeurs certifiés, des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des professionnels experts, des universitaires, ainsi que par des membres du réseau partenarial

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRACTIQUES)

La formation se déroule de Juillet année N à Septembre N+1 (environ 13 sessions de 2 à 5 jours par mois + 12 semaines de stage).

La formation est déclinée en blocs de compétences :

BC 1 : 150 h

BC 2 : 100 h

BC 3 : 60 h

BC 4 : 90 h

Avant l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un entretien de positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation théorique et pratique.

La formation pratique peut être réalisée à l'international. Pour en savoir plus : <https://www.its-tours.com/international>

Les candidats bénéficiant d'allègements ou ayant validé certains BC bénéficient d'un programme Individualisé de formation (PIF).

Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS Tours pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque bloc de compétences est validé par une épreuve de certification selon les modalités suivantes :

BC 1 : Rédaction et présentation orale d'un dossier technique

BC 2 : analyse orale d'une situation professionnelle en management

BC 3 : note d'aide à la décision en gestion

BC 4 : élaboration et soutenance d'un mémoire

Les blocs de compétences sont validés séparément.

Le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacun des blocs de compétences pour obtenir le CAFERUIS.

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription à la sélection se fait en ligne directement sur le site de l'ITS Tours du 01/10/2024 au 16/12/2024.

Date butoir d'inscription à la formation : 05 mai 2025.

Épreuve orale d'admission (30 min) :

L'épreuve est destinée à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession (à partir d'une note préalablement rédigée par le candidat).

La validité de l'admission est de 4 ans.

Entrée en formation : 02 juin 2025

TARIFS ET FINANCEMENT

→ Admissions :
Épreuve orale de sélection : 129 €

→ Formation :
Frais de dossier : 95 €
Coût formation : 9 268€
Plusieurs possibilités de financement selon votre profil.

- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro, contrat de professionnalisation...)
- Par France Travail
- En autofinancement
- CPF (Compte Personnel de Formation)

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à : secretariat.pdmis@its-tours.com